



***Avis d'appel public à la
concurrence***

***RECTIFICATIF 1 :Aménagement
partiel du rez de chaussée du Carmel
en salles d'exposition - lot 2
Menuiserie bois***

Identification de la collectivité :

Commune de Pamiers
1, place du Mercadal - 09100 Pamiers

Renseignements d'ordre administratif, d'ordre technique, adresse de retrait des dossiers et de remise des offres :

Commune de Pamiers - Direction de la Commande Publique
1, place du Mercadal - BP 70167 - 09101 Pamiers Cedex
Tél : 05 61 60 95 43 ou 05 61 60 95 46 - Fax : 05 61 60 94 87 - E-mail :
commande.publique@ville-pamiers.fr

Le dossier de consultation peut être intégralement téléchargé depuis les sites www.ville-pamiers.fr rubrique Commande Publique ou www.marchesonline.com.

Objet du marché :

Travaux relatifs à l'aménagement partiel du rez de chaussée du Carmel en salles d'exposition

Cette nouvelle consultation fait suite à l'infructuosité du lot 2 du marché n° 2016059IBAT publié le 15 décembre 2016.

Objet du rectificatif 1 :

Les travaux seront achevés au plus tard le 30 avril mai 2017.

Lieu d'exécution des travaux :

Place du Mercadal sise 09100 Pamiers

Visite des lieux :

Rendez-vous sur place devant l'entrée du Carmel

place du Mercadal, 09100 Pamiers

Le mercredi 15 mars 2017 à 9h00

Le présent avis vaut convocation.

Il ne sera pas organisé de nouvelle visite.

Notification et période d'exécution du marché :

Le marché devrait être notifié dans le mois suivant la date limite de réception des offres.

Les travaux seront achevés au plus tard le 30 avril mai 2017.

Procédure :

Marchés en procédure adaptée.

Type de marché :

Marché de travaux, non alloti :

Lot 2 : Menuiserie bois

Tranches :

Sans objet

Variantes - Options :

Les variantes ne sont pas autorisées

Options : sans objet

Numéro de marché :

Lot 2 : marché n°1701200

Nomenclature :

Classification C.P.V. : 45421000-4 Travaux de menuiserie

Pièces constitutives du marché :

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

- L'Acte d'Engagement (AE)
- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Les Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.)
- Le cadre de mémoire technique
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Les actes spéciaux de sous traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix, tel que ce mois est défini au 3.5.2.

- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de travaux approuvé par arrêté du 8 septembre 2009 ;
- Le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux ;
- Le cahier des clauses spéciales (CCS), celui des documents techniques unifiés (DTU) ;

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

- Les prix sont établis dans les conditions prévues au cahier des clauses administratives particulières,
- Le mode de règlement est le mandat administratif,
- Le délai de paiement est de 30 jours. En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires seront majorés conformément au décret du 31 mars 2013,
- La monnaie de compte du marché est l'euro.

Sélection des offres :

Les critères sont notés de 0 à 10, 10 étant la meilleure note, 0 la plus mauvaise

- **Prix H.T.** (note inversement proportionnelle au prix ; la meilleure note étant attribuée au prix le plus bas): 60% suivant la formule ci-dessous :

Prix le plus bas x 0.60

offre du candidat

- **Qualité technique** appréciée au travers du mémoire technique et notamment la mise en œuvre des travaux : 30%
- **Gestion de l'environnement** : et notamment sur les procédés de nettoyage et d'enlèvement des déchets, appréciée au travers du mémoire technique ; (la meilleure note étant attribuée aux meilleures conditions) : 10%

Documents à fournir :

Le candidat fournira les éléments suivants :

- Le DPGF (la colonne désignation ne pourra pas être modifiée par le candidat),
- L'offre technique (répondant aux critères de sélection),
- L'offre financière,
- Une attestation d'assurance professionnelle,
- Tous justificatifs de la compétence et de la capacité du candidat à exécuter le marché dans les règles de l'art,
- Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)

Condition de réception - Délai de validité des offres :

- Les offres doivent être exclusivement rédigées en français.
- Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Les offres doivent être envoyées par courrier recommandé avec avis de réception, ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante : Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique - 1, place du Mercadal - B.P. 70167 - 09101 Pamiers cedex ou par voie électronique.
- Toutes les offres reçues recevront une réponse.

Contenu du Dossier de Consultation :

- Le présent règlement de la consultation,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières,
- Les plans,

- Les DPGF,
- Le RICT,
- La notice explicative de l'ATTRI1 - Acte d'engagement
- Formulaire DC1 (lettre de candidature) et la notice explicative,
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat) et la notice explicative.

Date de mise en ligne de l'avis :

vendredi 10 mars 2017

Date limite de réception des offres :

mardi 21 mars 2017 à 17 heures en Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique.